

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,  
Le vingt-deux juin,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 16 juin et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

-----  
*Nombre de conseillers en exercice : 33  
Délibération affichée en mairie le 28 juin 2023*  
-----

**PRESENTS**

Francis VERCAMER, Maire,  
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES**

Christelle DUTRIAUX ayant donné procuration à Pascal NYS

**DEL/2023/JE/78****PROJET JEUNESSE ET PREVENTION 2022/2026**  
**« Pour notre jeunesse, un nouveau projet 2022/2026,**  
**ambitieux mais concret et réaliste »**

Les adolescents sont un atout majeur et une ressource primordiale non seulement pour le présent mais essentiellement pour l'avenir, porteurs d'un énorme potentiel qu'ils mettront ensuite au service de leur famille, de leur communauté et de leur pays, si tant est qu'on les accompagne le mieux qu'il soit vers l'âge adulte.

C'est cette conviction profondément ancrée qui a toujours guidé l'action municipale hémquoise en faveur de sa jeunesse et qui la guide plus encore aujourd'hui, justifiant pleinement les efforts consentis pour l'aiguiller, l'éclairer dans l'un des moments clés de sa vie et dans tous les aspects qui la définissent, dans ses difficultés, ses apprentissages, ses projets et ses espoirs.

Le Projet Jeunesse et Prévention découle naturellement du GOPH mais également de la Convention Territoriale Globale (CTG), conclue entre la Ville de Hem et la CAF à compter du 01/01/2021 et ce jusqu'au 31/12/2024.

La CTG élabore le projet social du territoire et organise l'offre globale de services à l'échelle de la commune. Celle-ci a mis en exergue les besoins du territoire Hémçois et cible les orientations générales à prioriser en adéquation avec les besoins des jeunes.

Le Projet Jeunesse et Prévention fixe les quatre finalités qui structurent l'ensemble des politiques publiques engagées par la Ville de Hem. Il est décliné en 4 axes, répondant à des objectifs identifiés par la ville et ses partenaires, pour des publics ciblés. Chaque axe se décline en objectifs puis, en actions reconduites ou nouvelles, dont l'efficacité se mesure à travers des indicateurs de suivi et d'évaluation.

**INTENTIONS EDUCATIVES****Axe 1 : Proposer un programme d'animation équilibré et amplifié pour tous les jeunes**

Objectif de l'axe : Adapter l'offre culturelle et sportive, en direction des jeunes, en fonction de leurs besoins.

Public-cible : 100 % des 6 à 25 ans présents sur le territoire hémçois (avec les écoles de discipline).

Cet axe vise le public le plus large, dans la mesure où il s'adresse aux jeunes de la ville, dès l'âge de 6 ans, notamment dans le cadre des écoles de discipline.

- Présenter une offre événementielle pour tous les quartiers qui favorise la mixité entre les publics.
- Accompagner l'accessibilité à la pratique culturelle et sportive pour tous les jeunes hémçois sur le territoire.
- Renforcer la plateforme jeunesse en lien avec le Point Information Jeunesse
- Développer les valeurs environnementales et de développement durable
- Soutenir les stages sportifs en direction des jeunes



## **Axe 2 : Favoriser l'autonomie et l'émancipation de tous les jeunes Hémois**

Objectif de l'axe : Egalité d'accès à la réussite : réduction des inégalités sociales

Public-cible : 100 % des 12 à 25 ans présents sur le territoire hémois

Cet axe tend à s'adresser aux nombreux visages de la jeunesse hémoise, en faisant en sorte que chaque jeune hémois, à différentes étapes de son parcours de vie, puisse trouver dans les actions développées par la ville en direction des jeunes, une démarche correspondant à ses envies, à son projet. La ville entend donc poursuivre dans cette voie, en proposant notamment, en partenariat avec le milieu associatif hémois et les clubs de prévention, des animations diversifiées tout au long de l'année, susceptibles de réunir et de fédérer les jeunes Hémois autour de rendez-vous et de temps forts identifiés.

- Valoriser les jeunes dans leur parcours, favoriser leur libre choix et accroître leurs ambitions pour leur permettre de s'émanciper.
- Promouvoir les talents locaux et la culture urbaine et favoriser l'expression des jeunes.
- Favoriser les instances participatives et citoyennes.
- Créer du lien, approfondir les actions intergénérationnelles et de convivialité.

## **Axe 3 : Approfondir la Prévention individuelle et collective en nous appuyant sur les « parcours de jeunes »**

Objectifs de l'axe :

- Développer la prévention dès le plus âge (prévention précoce).
- Développer une véritable prévention de la délinquance (repérage, accompagnement, suivi individuels).

Cet axe constitue un axe essentiel dans le projet jeunesse et prévention dans la mesure où il s'adresse à un public plus restreint, avec pour but de prévenir la marginalisation, et favoriser l'insertion sociale. Les jeunes, visés par les actions, sont ceux identifiés ou repérés par les différents acteurs (ville, associations, établissements scolaires, travailleurs sociaux...).

- Développer la prévention santé, notamment celle de la santé mentale, et la prévention des addictions auprès des jeunes.
- Développer la médiation urbaine et le travail de proximité dans une logique de parcours.
- Accompagner les jeunes dans leur orientation et parcours de formation pour favoriser, anticiper les situations de rupture à l'école et éviter leur sortie précoce du système scolaire.
- Conforter les lieux de captation notamment par le numérique.

## **Axe 4 : Ouvrir la communication, mieux informer et faciliter l'accès des jeunes aux droits.**

Pour notre jeunesse Hémoise, le constat n'est pas différent des autres, la jeunesse aujourd'hui est en quête de sens, et il ne fait aucun doute que la communication locale a un rôle essentiel à jouer.

- Mieux informer et mieux communiquer en direction du public jeune.

Vu l'avis conforme de la commission Education Jeunesse du 30 mai 2023,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de bien vouloir :

1. Adopter le principe du projet Jeunesse & Prévention annexé à la présente délibération,
2. Prévoir l'encaissement des recettes aux budgets des exercices,
3. Autoriser le paiement des prestations de service, des droits d'entrée, des activités sur présentation de factures aux articles correspondant à leur nature,
4. D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec les entreprises, collectivités ou associations partenaires.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Maire,

